

# COSTA RICA

## Projet DUO-DIVERSITE

### EVALUATION FICOL



**Renforcer les capacités institutionnelles et l'échange d'expérience et de bonnes pratiques en matière d'éco-tourisme, de préservation de la biodiversité, de la gestion des aires protégées et des ressources en eau au Costa Rica et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

## CONTEXTE

Pionniers sur les enjeux environnementaux et fort de similitude en termes de population et de couverture territoriale de leurs espaces protégés, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Costa Rica ont développé une coopération unique et exemplaire en matière de lutte contre le changement climatique et en faveur de la préservation de l'environnement.

## DESSCRIPTIF

Le projet a permis le renforcement des capacités institutionnelles des partenaires costariciens et régionaux en matière d'éco-tourisme, de préservation de la biodiversité, de gestion des aires protégées et de gestion intégrée des ressources d'eau dans les bassins versants, grâce à des échanges méthodologiques, d'expériences et de bonnes pratiques de gestion. Le projet a mis en valeur le savoir-faire et les secteurs d'excellence des opérateurs régionaux dans ces domaines et a permis de bénéficier en retour de l'expérience costaricienne cumulée dans ces champs d'action, ainsi que dans celui de la croissance verte et des modes de gouvernance participative.

## PARTENAIRES

Partenaires régionaux : Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement, Parc National de Port-Cros, Parc Naturel Régional de Camargue, Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, Société du Canal de Provence.

Partenaires Costariciens : A travers la République du Costa Rica, Système National d'Aires de Conservation, Institut Costaricien des Aque-ducs et des Eaux Usées, Direction de l'eau du ministère de l'Environnement et de l'Energie du Costa Rica et Fondation des Parcs Naturels du Costa Rica

### Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Collectivité française

### République du Costa Rica

Collectivité partenaire



### COSTA RICA

Pays



[05/07/21>signature convention]

Date de début du projet

[31/12/24]

Date de fin du projet



**Biodiversité, aires protégées, eau, écotourisme**

Secteur



**Subvention FICOL**

Outil de financement



**1 062 467 €**

Montant du financement AFD

**2 201 306 €**

Montant total du projet

Code projet : CCR1014

## RESULTATS ATTEINTS

- Favorisation d'échanges d'expériences et techniques bénéficiant aux territoires français et costariciens (renforcement institutionnel et technique) : Renforcement des capacités des équipes scientifiques du Parc du Corcovado  
-> *Visites de terrain et rapports de missions, échanges techniques, acquisition d'équipements (radio-communication, observation et outils informatiques)*
- Sensibilisation des publics cibles à l'environnement et au développement durable à travers des outils de sensibilisation, des échanges d'expériences  
-> *Accueil d'une délégation, sensibilisations scolaires, réalisation d'outils de médiation scientifique, exposition itinérante sur les deux territoires*
- Réalisation d'un diagnostic participatif de l'état des ressources en eau, les pratiques et/ou activités existantes, la vulnérabilité due au changement climatique et les risques environnementaux, sociaux et économiques dans le bassin du Rio Grande de Terraba  
-> *Diagnostic réalisé ; serious game « Terrawag » créé*
- Réalisation d'une analyse comparative de filières écotouristiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Costa Rica  
-> *Rédaction d'un rapport final bilingue, distribué par la suite à des professionnels du tourisme au Costa Rica et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le rapport se conclut par des recommandations pour améliorer les pratiques écotouristiques sur les deux territoires.*

## ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROJET

Critère	Analyse
<p><b>PERTINENCE</b> Le projet a-t-il comblé certaines lacunes qui n'étaient pas prises en charge par d'autres initiatives nationales ou internationales ?</p>	<p>Le projet a cherché à répondre aux principales lacunes structurelles en matière de préservation de la biodiversité, de gestion des aires protégées, de protection et de gestion de l'eau et d'écotourisme.</p> <p>Le projet a été conçu sur la base d'un diagnostic participatif qui a mis en évidence le manque d'articulation entre les niveaux local, sectoriel et national, la systématisation insuffisante des pratiques de conservation, la faiblesse des mécanismes de planification de l'eau et la faible intégration de l'écotourisme dans les stratégies de conservation et de développement territorial.</p> <p><b>Pistes d'amélioration identifiées :</b> S'assurer de l'appropriation des différents livrables du projet dans les politiques régionales et nationales.</p>
<p><b>EFFICACITE</b> Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre conformément aux orientations établies et a-t-il atteint les résultats attendus ?</p>	<p>Le projet a contribué au renforcement des capacités institutionnelles des acteurs clés. La plupart des livrables prévus ont été réalisés, y compris au moins 25 documents techniques et de communication validés. Parmi eux : des diagnostics participatifs, des plans de gestion environnementale, des outils pédagogiques tels que le jeu Terrawag, des expositions photographiques, des supports de sensibilisation, 44 vidéos bilingues, une plaquette institutionnelle, et des panneaux pédagogiques dans les aires protégées.</p> <p><b>Pistes d'amélioration identifiées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une meilleure intégration intersectorielle en renforçant les synergies entre les différentes composantes tant dans la planification que dans la mise en œuvre.</li> <li>- Intégrer les diagnostics et cartographies dans des dépôts ouverts et des plateformes institutionnelles pour en garantir l'usage et la mise à jour.</li> </ul>

Critère	Analyse
<b>EFFICIENCE</b> <b>Dans quelle mesure la gestion des ressources et du suivi technique, administratif et financier a-t-elle contribué à l'efficacité du projet ?</b>	<p>La planification financière et opérationnelle est restée cohérente tout au long du cycle de mise en œuvre, avec une bonne gestion des ressources et des mécanismes de suivi assurant la traçabilité et la transparence. Le projet a bénéficié d'une capacité de coordination et d'adaptation aux défis logistiques et administratifs, en préservant la qualité technique et la pertinence des résultats.</p> <p><b>Pistes d'amélioration identifiées :</b>            Permettre à l'ensemble des partenaires, notamment costariciens, à avoir accès à la matrice du modèle financier afin de mieux assurer son suivi</p>
<b>DURABILITE</b> <b>Quelle est la viabilité à long terme des effets générés par le projet ?</b>	<p>La pérennité du projet DUO-Diversité montre des avancées significatives dans la consolidation des alliances techniques, l'appropriation institutionnelle et la continuité des capacités installées. Le projet a produit une variété de livrables techniques, pédagogiques et de communication.</p> <p><b>Pistes d'amélioration identifiées :</b>            Formaliser une stratégie de sortie assurant la continuité des actions et mettre en place un dispositif de suivi post-projet (12 et 24 mois) pour évaluer l'usage des produits techniques, l'évolution des partenariats et l'appropriation institutionnelle.</p>

## RECOMMANDATIONS

- **Transversalité programmatique**  
Consolider la transversalité entre les composantes, en favorisant les synergies entre la biodiversité, l'eau, les aires protégées et l'écotourisme dans la planification et l'exécution.
- **Clôture et continuité post-projet**
  - Élaborer une stratégie de clôture planifiée qui comprend le passage à la phase post-projet, le transfert des produits et la consolidation des résultats.
  - Formaliser des mécanismes de continuité des alliances franco-costariciennes (accords spécifiques, budgets dédiés, feuilles de route techniques).
- **Viabilité financière des aires protégées**  
Explorer des alternatives pour la durabilité financière, en reprenant l'idée de la marque Corcovado ou de mécanismes similaires d'autofinancement dans les aires protégées.
- **Coordination interinstitutionnelle et binationale**  
Formaliser des mécanismes de coordination entre les acteurs costariciens et français (SINAC, AyA, DA-MINAE, SCP, Région), y compris des points focaux binationaux pour le suivi technique.
- **Gouvernance et gestion opérationnelle**  
*Mettre en place un comité technique permanent post-projet pour entretenir le dialogue binational et superviser la continuité des actions (mise à jour du Plan Eau, réplification des jumelages, etc.).*
- **Suivi et évaluations continues**  
Créer un système léger de suivi post-projet (12 et 24 mois) qui permette d'évaluer l'utilisation réelle des produits techniques, l'évolution des partenariats et de l'appropriation institutionnelle.